

Les exposants dans les starting-blocks

SIAMS Près de 15% des entreprises ont annulé leur participation à l'édition de novembre, mais plusieurs nouvelles firmes seront présentes.



Le Forum de l'Arc de Moutier accueillera les exposants, du 10 au 13 novembre, sur une surface de 11 500 m². ARCHIVES

A lors qu'une détente certaine commence à se faire sentir dans la situation sanitaire, les organisateurs du SIAMS ont souhaité faire le point sur l'état des locations et lever le voile sur l'édition de novembre. Lors de l'annonce de report du SIAMS au début de la crise sanitaire, les organisateurs ont contacté tous les exposants et leur ont donné la possibilité d'annuler leur participation 2020, mais également de pouvoir conserver leur «place historique» dans les halles pour 2022.

Près de 15% d'annulations et une liste d'attente

«La majorité de nos exposants qui ne peuvent malheureusement pas participer en novembre nous ont déjà renouvelé leur confiance pour 2022», explique Laurence Roy, responsable clientèle. Si environ 15% ont renoncé à participer en novembre, de nombreuses nouvelles entreprises ont demandé et demandent

toujours à participer. Un vrai casse-tête pour les organisateurs

Sur les 11 500 m² de surface, la tente occupe environ 1000 m².

De manière à diminuer l'im-

**“
La majorité de nos exposants
qui ne peuvent pas participer
en novembre nous ont déjà
renouvelé leur confiance
pour 2022.”**

LAURENCE ROY
RESPONSABLE CLIENTÈLE DU SIAMS

pact financier négatif du report, tous les exposants de la tente sont relocalisés dans les halles. Ceci permet de minimiser les frais tout en assurant la qualité de l'exposition. «Si de très nombreuses nouvelles entreprises souhaitent exposer, nous pourrions envisager de refaire une tente plus petite

pour les accueillir», précise le directeur Pierre-Yves Kohler.

Et si les organisateurs gardent le sourire, il est à relever que la diminution des surfaces, mais également l'augmentation des frais due au report ont un impact financier important sur le résultat. L'année 2020 est une année difficile pour quasiment tout le monde, les organisateurs de foires et tous les métiers liés n'y font de loin pas exception. A ce jour, les organisateurs et les exposants espèrent que la détente va continuer et qu'en novembre, il sera possible de se réunir pour faire des affaires dans une ambiance sympathique.

Quid de la situation sanitaire?

«Les entreprises ont plus que jamais besoin de présenter le fruit de leur travail et de faire connaître leurs produits et services, ajoute le directeur. Nous suivrons bien entendu les directives de la Confédération et mettrons en place les

mesures sanitaires qui s'imposent. Plusieurs de nos exposants sont producteurs de solutions de protection (gel hydroalcoolique, distributeurs, visières) et nous verrons avec eux à organiser un SIAMS sans problème sanitaire. Si le monde repart en fin d'année, ça sera avec un super SIAMS en novembre.»

Questionné quant à ses craintes relatives à l'évolution de la situation sanitaire, le directeur conclut: «Nous travaillons sur tous les paramètres sur lesquels nous avons une influence pour rendre le SIAMS de novembre exceptionnel. Quant aux autres paramètres, comme la situation sanitaire, nous ne pouvons que subir et nous espérons que le Conseil fédéral autorisera la tenue de la manifestation. Le contraire aurait des conséquences catastrophiques. Tout est dans la nécessité de faire lentement le plus vite possible. Nous serons très probablement définitivement fixés au mois d'août». **C-MPR**